



Décision du Maire n°MPC_MAPA_24_029

Objet du marché : Transformation des locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux – Lot n°4 « Couverture acier - Bardage acier ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Transformation des locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux – Lot n°4 « Couverture acier - Bardage acier ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Transformation des locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux - Lot n°4 « Couverture acier - Bardage acier ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

ENTREPRISE MARTIN - 35640 MARTIGNE FERCHAUD

pour un montant de :

210 000,00 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 11 décembre 2024

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

A large, stylized handwritten signature in blue ink is written over the name 'Hervé DEPOUEZ.' and partially over the official stamp. The stamp is circular, with the text 'MAIRIE DE PACÉ' at the top and 'Ille et Vilaine' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a castle and a tree.